

ESTEZARGUES

Lettre d'hiver
2020



Le Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent de Joyeuses
Fêtes et une Bonne Année 2021



L'édito du Maire



Bonjour à toutes et tous,

Être positif, garder le moral, apprécier chaque bon moment, voilà ce que nous essayons tous de faire en cette fin d'année difficile...

Heureusement l'approche des fêtes et l'enthousiasme communicatif des enfants nous y aide !

La fin d'année étant propice aux bilans, en voici un rapide qui sera complété par des photos dans les pages suivantes.

Nous avons, malgré les confinements, réussi à terminer les travaux prévus.

L'accessibilité de la mairie et de l'école, le goudronnage de la cour de l'école avec la plantation de deux micocouliers dans la cour maternelle, le goudronnage du chemin de notre Dame, la réfection du chemin des Dalicans, la remise en sécurité du Parking Dibon et la gestion des eaux de pluie de cette zone, la réfection du pont de Bros et du petit pont de la Rascasse.

Le Département lui aussi a pris du retard dans l'arrivée de la fibre optique mais celle-ci est annoncée sur Estézargues pour le premier trimestre 2021. C'est important surtout pour les quartiers les plus éloignés du centre qui n'ont pas bénéficié de la montée en débit. La fibre sera installée de façon progressive sur le village, renseignez-vous auprès de votre opérateur qui devrait être capable de vous donner une date plus précise.

Concernant l'école, nous avons tenu à offrir aux parents d'élèves tous les services habituels, garderies et cantine. Nos agents sont très sollicités par le protocole sanitaire et nous avons dû embaucher un agent supplémentaire pour l'année scolaire mais nous souhaitons le meilleur accueil possible pour nos élèves. Un grand merci à nos agents ainsi qu'à nos enseignants qui ont réussi à maintenir l'envie des enfants de venir à l'école même avec les masques !

Parmi les regrets de 2020 celui de ne pas avoir pu partager ces moments de convivialité qui nous tiennent à cœur et nous permettent de nous retrouver, la fête votive, le repas des aînés, les lotos, les fêtes de l'école Soyez certains que nous nous rattraperons en 2021 !

Après le bilan, les projets 2021 : l'aire de jeux du Forgeron qui accueillera une zone enfants et une zone de fitness, l'enfouissement des réseaux secs de la Queirade et la fin de l'élaboration du PLU (Plan local d'Urbanisme).

Pour améliorer les finances de la commune et pouvoir envisager d'autres projets, nous travaillons également sur un nouveau parc photovoltaïque proche du premier. Nous vous en reparlerons dans une prochaine Lettre.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne santé, la meilleure fin d'année possible et une année 2021 pleine d'espoirs !

Les informations communales



Travaux



Pont de Bros

Après les fortes pluies de l'automne 2019, le pont situé entre Domazan et Estézargues, au lieu dit « Le Bros » a été fortement endommagé.



Le temps de faire réaliser les études, contacter des entreprises et la crise du Covid, les travaux n'ont pu être effectués qu'au mois d'octobre 2020 pour une réouverture à la circulation en novembre.



La réfection, l'enrochement en aval, ainsi que la pose de garde corps ont coûté à la commune 39 974 €.

Pont de la Rascasse

La voûte du petit pont de la Rascasse se dégradait petit à petit. Il a été décidé de retirer le goudron de ce pont et de faire à la place une dalle en béton armé pour consolider l'ensemble. Le coût total est de 9 966 €.

Il est rappelé que la circulation des véhicules de plus de 10 tonnes sur les ponts de la commune est interdite.



Cour de l'école

Après les travaux de réhabilitation de la mairie, il a été procédé au goudronnage de la cour de l'école pour un montant de 29 680 €.

Deux micocouliers ont été plantés pour ombrager la cour maternelle.



Travaux divers

- Le chemin des Dalicans a été remis en état par le passage d'une niveleuse et d'un rouleau compresseur pour un coût total de 13 560 €.

- Après le renforcement du réseau d'eau potable sous le chemin de Notre Dame, il a été procédé au goudronnage de celui-ci pour un coût total de 44 577 €.

- Quelques talus fragilisés ont nécessité la mise en place d'enrochements ou la pose de gabions pour un coût total de 16 032 €.



- L'achat et la mise en place de différents panneaux de signalisation représente une dépense de 595 €.

- La conduite d'eau de la fontaine étant très ancienne, plusieurs fuites ont été découvertes et réparées depuis trois ans. Cela a encore nécessité des travaux pour un montant de 4 212 € en 2020.

Parking Rue Dr Dibon

Le mur ainsi que le parking Dibon ont été refaits avec en plus la création d'un réseau d'eau pluvial qui passait jusqu'à maintenant sur un terrain privé.

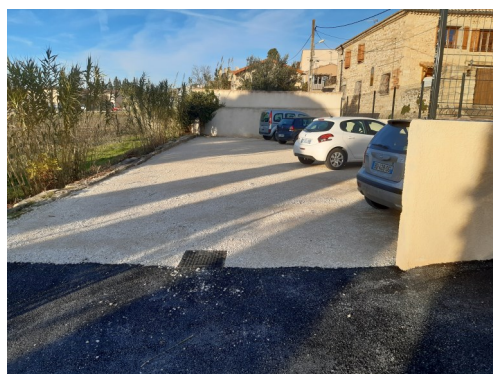


En marge des travaux sur le parking, le fossé

situé le long du chemin de la Rascasse a été busé de manière à créer 3 places de parking supplémentaires.

Le coût total des travaux est de 46 233 € duquel il faut déduire 22 204 € de subventions soit un coût total pour

la commune de 24 029 €.



Réseau informatique

La réhabilitation de la Mairie a été l'occasion de moderniser et restructurer tout le réseau informatique communal. Des interconnexions entre la Mairie, l'école, la salle du Forgeron, l'Atelier du Presbytère et l'atelier des services techniques ont permis de réduire le nombre et le coût des abonnements téléphoniques et d'envisager le déploiement d'un wifi-public (voir article ci-dessous). La mise en place d'un serveur et le renouvellement du parc informatique permettent de travailler sur un réseau sécurisé répondant aux normes obligatoires du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

WIFI européen

L'initiative WiFi4EU, lancée par l'Union Européenne promeut la connectivité Wi-Fi gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics: parcs, places, bâtiments publics, bibliothèques, centres de santé, musées, etc...

La commune a demandé et obtenu pour ce projet un coupon de 15 000 € qui va permettre d'installer 12 bornes wifi dans les bâtiments communaux, Place de la Mairie, Place de la Crèche, Place du Presbytère, au terrain de boules, aux terrains de sport et au Jardin du Forgeron, tout cela entièrement financé par l'Union Européenne.

Ces bornes seront installées et mises en service mi-décembre.

Elles permettront aux habitants de se connecter directement au wifi public, gratuitement, sans inscription ni mot de passe.



Travaux de mise en accessibilité de la Mairie

La commune a l'obligation de rendre ses bâtiments publics accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous avons choisi de commencer par la mairie.

L'ascenseur situé à l'arrière du bâtiment mairie permet de rejoindre le premier étage mais il dessert également la cour de l'école et la cantine.

La bibliothèque est accessible par une porte située à l'arrière près de l'ascenseur. Tous les déplacements intérieurs du bâtiment sont également accessibles.

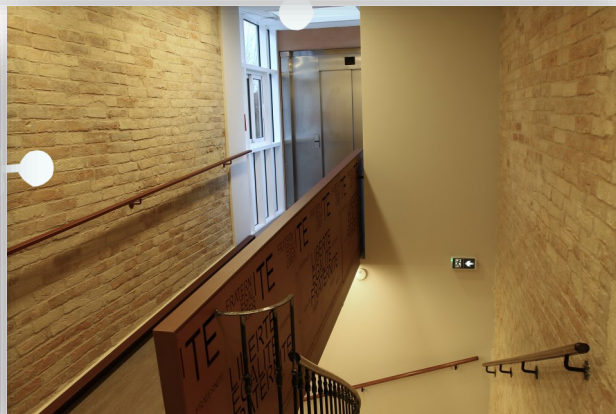
Ces travaux qui ont commencé en septembre 2019 devaient se terminer au plus tard en février 2020.

Les difficultés habituelles d'un chantier de réhabilitation, la crise du Covid et le confinement du mois de mars ont très nettement rallongé les délais. Il ne reste plus que les finitions d'enduit dans la cour de l'école et la signalétique à terminer.

Nous souhaitons bien entendu inaugurer cette mairie « accessible » mais là encore les restrictions sanitaires nous l'interdisent, ce n'est que partie remise !



Coût	Subventions	Reste à charge pour la commune
485 608 €	268 156 €	217 452 €



Projets

Enfouissement des réseaux secs chemin de la Queirade (1ère tranche)

Après la route des Grès, c'est donc le chemin de la Queirade qui va pouvoir bénéficier de l'enfouissement des réseaux secs au premier semestre 2021.

Ces travaux, envisagés avec le SMEG (Syndicat Mixte d'Electricité du Gard) depuis plusieurs années ont été anticipés lors du goudronnage en 2017. L'emplacement qui accueillera l'enfouissement a été réservé côté sud du chemin et des gaines ont été posées sous la chaussée pour desservir le côté nord.

La première tranche concernera les 220 premiers mètres depuis le petit rond point.

	Coût	Subventions	Reste à charge pour la commune
Electrification	111 937 €	111 937 €	0 €
Eclairage Public	31 660 €	7 915 €	23 745 €
Telecom	35 053 €	0 €	35 053 €

Travaux de rénovation des appartements du Presbytère

Les deux logements du Presbytère seront libérés en début d'année 2021. Nous avons programmé des travaux intérieurs sur ces deux appartements avant leur nouvelle mise en location.

Ces travaux seront principalement réalisés en régie par nos deux agents communaux.

Aire de jeux du Jardin du Forgeron

Après la création d'un terrain multisports et le réaménagement d'un terrain en herbe, le Conseil Municipal souhaite poursuivre le développement des équipements collectifs en travaillant sur la zone de jeux pour enfants.

Conscients que l'accès à cette zone est difficile pour les parents avec des poussettes, nous envisageons la construction d'un cheminement en plan incliné pour un accès plus facile.

De plus, nous allons réaménager cette zone en deux espaces. L'un sera destiné aux enfants d'âges différents avec des jeux adaptés et l'autre sera destiné aux adolescents et adultes avec des appareils de fitness.

Le maître d'œuvre, pour ce projet, a été choisi et nous travaillons actuellement sur l'aménagement de cette nouvelle zone et de son accès.

Vie locale

Départs en retraite

Le 2 octobre, nous avons fêté les départs en retraite de deux de nos agents communaux en présence de leurs collègues et du Conseil Municipal.

Gérard Langlade travaillait pour notre commune depuis septembre 1998 et Fernand Gordillo depuis avril 2005.

Durant toutes ces années, avec leurs collègues, ils ont veillé à l'entretien des chemins, des bâtiments communaux, du stade, du cimetière ainsi qu'à la propreté et au fleurissement de notre village. Ils ont également aménagé le parking Dibon, assuré le traitement des chaussées en cas de gel ou de neige, posé et relevé des barrières pour gérer la circulation, préparé et démonté les installations de la fête votive, des Escapades de Signargues

Un grand Merci à eux pour toutes ces années au service de notre commune, nous leur souhaitons une heureuse retraite !



Cérémonie du 11 novembre

Conformément au protocole sanitaire en vigueur, ce sont le Maire et les Adjointes qui cette année ont commémoré seuls le 11 novembre et rendu hommage aux onze soldats d'Estézargues, « Morts pour la France » ainsi qu'aux militaires morts cette année durant les opérations extérieures.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est un organisme communal indépendant de la Mairie. Son financement est assuré en grande partie par la commune (vote d'une subvention de fonctionnement au CCAS de 3 200 € au budget 2020). Son Conseil d'Administration, présidé de plein droit par Madame le Maire, comprend paritativement 4 élus locaux désignés après le vote du Conseil Municipal et 4 personnes de préférence qualifiées dans le secteur de l'action sociale qui sont nommées par le Maire.

Le CCAS possède une double fonction :

- 1) Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives....),
- 2) Dispenser l'aide sociale facultative fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Le rôle du CCAS est d'animer l'action sociale dans la commune afin de venir en aide aux personnes les plus fragiles, de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées ou souffrant de handicap. Concrètement dans notre commune cela se traduit le plus souvent par des aides financières (aide alimentaire sous forme de coupons) ainsi que l'organisation du repas des aînés en fin d'année (traiteur, animation...).

Cette année en raison de la situation sanitaire, le repas ne pouvant malheureusement pas avoir lieu, le CCAS a procédé à la distribution d'un colis garni de produits locaux à tous les habitants de la commune âgés de plus de 65 ans.

Opération Tranquillité Seniors

Ce dispositif consiste à recenser toutes les personnes âgées, particulièrement vulnérables et isolées et volontaires. Au travers d'échanges et de conseils de prévention, prodigués par la gendarmerie, ces personnes pourront renforcer leur vigilance au quotidien afin de réduire leur vulnérabilité (canicule, épidémie, cambriolage, problèmes de santé...).



Pour bénéficier de ce dispositif, vous pouvez passer en mairie remplir le formulaire qui sera transmis à la brigade de gendarmerie de Remoulins. L'opération tranquillité seniors est une campagne de sensibilisation aux réflexes de la sécurité au quotidien.

Changement de propriétaires

Hôtel La Fenouillère

L'hôtel restaurant La Fenouillère était une véritable histoire de famille. Colette et Doris Roulet ont créé l'établissement en 1969 sur un champ de fenouil, d'où le nom ! Leurs 3 fils et épouses ont travaillé ensemble jusqu'en Mars 2020 date à laquelle Monsieur Sellito a racheté l'hôtel.



La nouvelle équipe de l'hôtel Restaurant La Fenouillère accueillera l'organisation de séminaires, voyages de groupes ou individuels dès Mars 2021.

Nous souhaitons pour cette entreprise que la situation économique évolue favorablement et lui apporte la clientèle attendue.

Garage Raphaël Melun Pôle Automobile

RAPHAËL
MELIN PÔLE AUTOMOBILE

04 66 37 04 45

Créé par Monsieur Abedellatif Mazzi en 2007, le garage d'entretien et de réparation de véhicules automobiles a été cédé en avril 2020 à Monsieur Raphaël Melun.

Nous sommes heureux de l'accueillir sur la commune.

Cessation d'activité : message de notre infirmier Cédric Puiroux

« En 2006 j'ouvrais mon cabinet infirmier à Estézargues. Pendant 14 années, vous m'avez accordé votre confiance dans la prise en charge de vos soins de quotidienneté, des soins plus techniques, et aussi l'accompagnement de fin de vie de vos proches.

Aujourd'hui j'ai décidé de me consacrer à la formation des infirmiers libéraux et de céder mon cabinet à **Mickaël Nanta** qui me remplaçait depuis le mois d'Avril 2020. Il a officiellement pris ma place depuis le 01/07/2020. Ma collaboratrice, Cécile Thomas, que vous connaissez depuis 5 ans, continue de travailler au sein du cabinet.

Encore merci pour votre confiance durant ces 14 années, merci aussi à mes consœurs de Domazan, Saze et Rochefort du Gard pour l'entente amicale entre nos cabinets ! »

L'adresse du cabinet et le numéro de téléphone n'ont pas changé :

Cabinet infirmier - 51 chemin du Vieux Moulin

30390 Estézargues

tél: 09 80 80 30 30



Le cabinet peut réaliser les tests PCR / Covid 19.

COVID-19

Assistance

Selon les dispositions spécifiques mises en place en raison de la crise sanitaire, les personnes testées positives au Covid-19 et les cas contacts doivent respecter un isolement de 7 jours (semaine).

Pour aider ses habitants à traverser cette période sans qu'ils aient à se déplacer, la municipalité propose une assistance notamment pour réaliser leurs courses lorsqu'elles ne peuvent pas être faites par leur entourage.

Contactez la mairie (tél. 04 66 57 07 80) si vous êtes dans cette situation ou pour signaler toute personne en difficulté.

Attestations de déplacements

Vous pouvez télécharger les attestations très simplement sur le site « TousAntiCovid » ou « service-public.fr ». Des exemplaires papiers sont disponibles en mairie. N'hésitez pas à venir vous en procurer en cas de besoin.

VIOLENCES CONJUGALES

Les violences conjugales peuvent correspondre à des violences **psychologiques** (harcèlement moral, insultes, menaces), **physiques** (coups et blessures), **sexuelles** (viol, attouchements), ou **économiques** (privation de ressources financières et maintien dans la dépendance).

Il y a violence conjugale quand la victime et l'auteur sont dans une relation sentimentale (ils peuvent être mariés, concubins ou pacsés). Les faits sont également punis, même si le couple est divorcé, séparé ou a rompu son Pacs.

Toutes les violences conjugales sont interdites par la loi, qu'elles touchent un homme ou une femme. Il s'agit des violences commises au sein des couples. La victime de violences conjugales qui signale les faits peut bénéficier de nombreuses mesures de protection de la part des institutions publiques et des associations. Ces mesures peuvent même s'étendre aux enfants.

Pour lutter contre les violences intra-familiales, différents moyens sont à la disposition des victimes :

- ◆ Le **17** pour joindre la police ou la gendarmerie,
- ◆ Par SMS au **114** pour alerter en toute discrétion,
- ◆ Le **3919** accessible de 9h à 19h du lundi au samedi « **Violences Femmes Info** » qui écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes,
- ◆ Les **plate-formes de signalement** :
 - * le tchat [brigade numérique](#),
 - * le site arretonslesviolences.gouv.fr,
- ◆ un dispositif d'alerte en PHARMACIE en prononçant le code « **masque 19** », auprès du pharmacien qui préviendra immédiatement les forces de l'ordre,
- ◆ des points d'accompagnement éphémères dans les centres commerciaux,
- ◆ Les hébergements d'urgence auprès du Samu social au **115**. En septembre dernier, le Grenelle contre les violences conjugales était lancé avec l'annonce de l'ouverture en France de 1000 places d'hébergement d'urgence portant à 6500 leur nombre global.



À savoir : possibilité de faire une demande d'hébergement d'urgence pour éviter de rester dans la même habitation que l'agresseur pendant la période de couvre-feu ou de confinement.

FAIRE CONSTATER LES BLESSURES : Si vous êtes victime de violences conjugales, vous pouvez vous rendre à l'hôpital, chez un médecin ou une sage-femme (si vous êtes une femme). Les constatations médicales seront utiles lorsqu'il s'agira de juger l'auteur des violences. Pour que l'auteur des violences conjugales soit poursuivi en justice, et qu'il soit condamné pour son acte, il faut porter plainte. En cas de violences, le délai est de **6 ans** après les faits.

La victime, si elle le souhaite, peut quitter le domicile. Pour éviter que ce départ ne lui soit reproché (abandon de domicile), elle doit déposer une main courante au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

Le **bracelet anti rapprochement** peut servir à protéger la victime en empêchant son conjoint violent d'entrer en contact physique avec elle.

Le **téléphone grand danger** est un téléphone spécifique permettant à une victime de contacter directement une plate-forme spécialisée en cas de danger. C'est cette plate-forme qui alertera la police ou la gendarmerie si nécessaire. La victime pourra être géolocalisée si elle le souhaite.

Trois fois plus d'appels pendant le confinement : "De nombreuses femmes ont enfin verbalisé" les violences conjugales. **Pour certaines femmes, le confinement a été un révélateur des violences conjugales.** On constate une nette augmentation des signalements pendant le 1er confinement : en deux mois, le 3919, qui reçoit la parole de femmes battues, a reçu 45.000 appels, un nombre bien plus important qu'en temps normal !

Le reconfinement fait redouter une nouvelle flambée des violences conjugales (en France comme partout dans le monde)

Les statistiques en France en 2019 sont les suivantes :

- 146 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire 5 (c'est 25 de plus qu'en 2018),
- 27 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire,
- 25 enfants mineurs sont décédés, tués par un de leurs parents dans ce contexte de violences au sein du couple.

84 % des morts au sein du couple sont des femmes, on parle de FEMINICIDES. Parmi les femmes tuées par leur conjoint, 41 % étaient victimes de violences antérieures de la part de leur compagnon. En moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui, au cours d'une année, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint, est estimé à 213 000 femmes.

Internet : Arrivée de la Fibre Optique chez l'habitant

La société SFR, qui a remporté le marché du déploiement de la fibre est en phase finale de raccordement.

Les clients SFR pourront avoir accès à des abonnements fibre au cours du premier trimestre 2021. Pour les autres fournisseurs d'accès, nous vous invitons à contacter vos services-clients pour avoir une date précise.

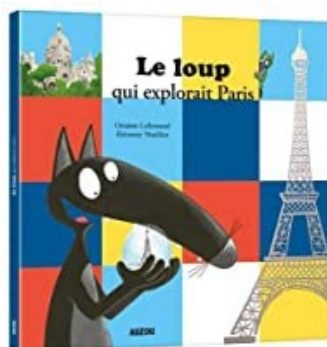
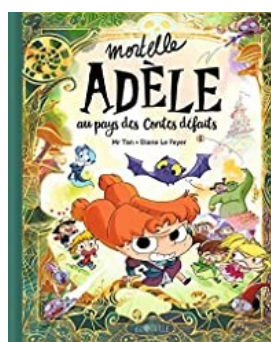
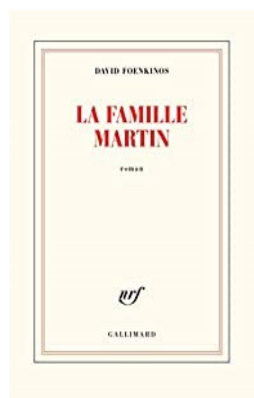
Nous ne manquerons pas de vous signaler toute nouvelle info via les réseaux habituels : panneau lumineux, twitter, site internet.

Bibliothèque

La bibliothèque d'Estézargues vous permet d'emprunter des livres **chaque mercredi matin de 10h à 12h** avec un système de « Click and Collect ». Vous pouvez réserver en ligne sur pontdugard.bibenligne.fr ou simplement envoyer un message sur cette adresse mail : estezarguesbibliotheque@orange.fr en mentionnant le nom du ou des livres que vous souhaitez emprunter.

Puis vous pouvez, ensuite, venir le(s) retirer à la bibliothèque aux horaires ci-dessus.

La bibliothèque dispose désormais d'une ligne téléphonique directe. Vous pouvez nous joindre uniquement, **aux horaires d'ouverture**, au **04.66.57.35.72**.



Naissances



Marylou CARBONET née le 9 décembre 2019 à Avignon
Mahé FLEITOU né le 25 février 2020 à Avignon
Paul MARTINEZ né le 7 juin 2020 à Avignon
Emma BOLOGNESI BLANC née le 9 juin 2020 à Avignon
Maxime ROUVIER né le 1er octobre 2020 à Nîmes
Mahé STEVENIN né le 18 novembre 2020 à Nîmes

Mariage



Laurent MARTINEZ et Aude FERRIER le 22 août 2020

Décès



Hedwig BERTIN décédée le 19 janvier 2020 à Estézargues
Pierre LAMOUREUX décédé le 27 juillet 2020 à Uzès

Affaires scolaires

Ramassage scolaire du Collège « Claudie Haignéré »

Suite à des demandes de parents, la mairie a décidé d'entreprendre des démarches pour que soit mis en place sur la ligne de bus A15 Domazan-Estézargues-Collège, des passages supplémentaires pour une arrivée au collège à 9h et un départ du collège à 16h.

En effet, aujourd'hui en collège il est de plus en plus rare d'avoir cours de 8h à 17h. Les horaires d'un collégien ne devant pas excéder 26 heures par semaine, l'amplitude horaire journalière a donc diminué. Ces heures sont souvent libérées en début et fin de journée (8h-9h/16h-17h) pour permettre aux enfants de commencer plus tard et finir plus tôt leur journée

Actuellement, seuls les élèves de Domazan et Estézargues (qui représentent cette année au total 56 élèves) n'ont qu'un passage de bus matin et soir à 8h et 17h. Par conséquent de nombreux parents amènent leurs enfants en voiture à 9h et viennent les récupérer à 16h, ce qui génère de nombreux allers-retours.

Une pétition commune aux parents de Domazan et Estézargues, adressée à Madame Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, en charge la compétence transports scolaires, a été rédigée et les deux mairies ont recueilli les signatures des parents. Cette pétition a été remise à Madame Catherine Esseyric, Conseillère Régionale.

Ecole Le Robinier

Nettoyons la nature



Vendredi 25 septembre 2020, les classes de cycle 2 et de cycle 3 ont participé à « Nettoyons la nature ».

Nous en avons profité pour ramasser les déchets que l'on trouve dans la nature autour d'Estézargues.

Comme chaque année, nous avons « malheureusement » fait une bonne

chasse car nous avons ramassé beaucoup de débris : carton, plastique, polystyrène, canettes, bouteilles en plastique et même un guidon de trottinette !

A la fin de l'après-midi, nous avons trié tous ces déchets avec une personne du SMICTOM qui nous a appris comment bien trier. Pour nous récompenser, nous avons tous reçu en cadeau une boîte à goûter et un stylo en plastique recyclé.

Merci beaucoup aux parents qui nous ont accompagnés ce jour là.

Hommage à Samuel Paty

Le lundi 2 novembre, un Hommage National a été rendu à Monsieur Samuel Paty, professeur assassiné le vendredi 16 octobre. Les élèves de cycle 2 et de cycle 3 ont participé à cet hommage qui s'est déroulé en plusieurs temps.

Un premier temps en classes a servi à libérer la parole des enfants et à discuter des valeurs de la République.

Un deuxième temps plus solennel a permis de lire «La lettre aux instituteurs et institutrices» de Jean Jaurès et d'observer une minute de silence en présence d'élus et du personnel de l'école.

Les enfants ont fait preuve de sérieux, ils se sont montrés très touchés et très respectueux lors de cet Hommage.



Handball

Grâce à l'adhésion de l'école à l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires), financée par la mairie, les élèves de cycle 2 (CP-CE1-CE2) et cycle 3 (CM1-CM2) ont pu bénéficier d'interventions handball.

Les élèves ont été très investis et ont pris plaisir à participer à ces interventions, menées par Jérôme du Comité Handball du Gard.

Les élèves de cycle 2 en action !



Les plus grands en font autant !





Noël à l'école

Vendredi 4 décembre, les élèves de l'école « Le Robinier » ont décoré les sapins de Noël que la mairie leur a offerts. Chaque classe a œuvré pour avoir un très bel arbre et les enfants étaient très fiers de leur travail.



Le sapin de la classe de cycle 2



Le sapin de la classe de cycle 1



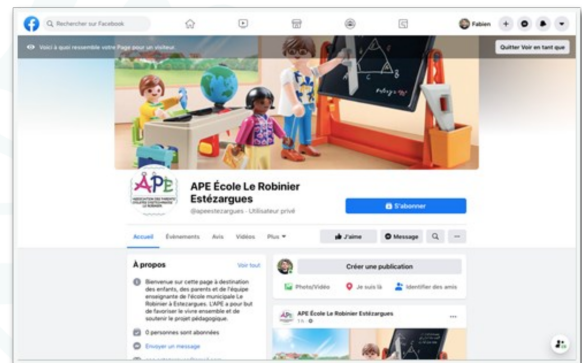
Le sapin de la classe de cycle 3

Associations



Cette parution est toujours l'occasion pour l'APE de rappeler que la vie de l'école est l'histoire de tous. Nous avons cette chance dans notre village d'avoir une école et **une équipe enseignante et municipale de grande qualité** pour la faire vivre. L'APE a toujours eu pour but de les accompagner pour offrir à nos enfants les meilleures conditions de travail et favoriser le vivre ensemble. Pour cette raison, n'hésitez pas à participer à nos actions que vous soyez parents ou non.

Le 13 octobre a eu lieu l'Assemblée Générale de l'APE et pour la première fois, il était possible de suivre et d'interagir en direct par le biais de la nouvelle page Facebook de l'APE. Ouverte à tous et accessible que vous ayez ou non un compte Facebook. Désormais, vous y trouverez toute l'actualité de nos actions.



Rejoignez-nous sur www.facebook.com/apeestezargues



En raison du COVID, nous avons décidé de ne pas organiser le défilé et la boum d'Halloween. À la place, nous avons proposé un terrifiant concours de costumes !!! Bravo aux gagnants et merci aux participants !

Les gagnants :
Cycle 1 : **Jeanne, Manon, Apolline**
Cycle 2 : **Matthias, Léïa, Inaya**
Cycle 3 : **Iona, Antoine, Martin**



Début novembre, l'école a accueilli deux nouvelles élèves en maternelle ! Bienvenue à **Téa** et **Ines** !

Récemment, L'APE a financé des ballons pour la classe de **Mme Denimal et M. Domar**.

Et pour les maternelles de **Mme Berranger**, ce superbe aquarium avec des bébés guppy qui font le bonheur des élèves.

Merci à **Mme Berranger** pour la photo.



Pour financer nos actions, l'APE a organisé depuis le début de l'année, une vente de chocolats de Noël « Jeff de Bruges », une vente de superbes troussees en coton personnalisées par les dessins des enfants et une vente de blé de la Sainte Barbe. Cette dernière s'est faite avec la participation des **commerçants du marché**, du **Moulin à huile du Domaine de Pierredon** et de la **pharmacie du Castelas** à Rochefort, que nous remercions chaleureusement !

Prochainement, le vendredi 18 décembre, l'APE financera, pour chaque classe, le **spectacle de magie Abracadashow de Chrystian Yann** !

Pour que la magie soit parfaite, il est fort probable que **le Père Noël** y fasse un tour... mais chuuuuut, c'est un secret.

Dans tous les cas l'APE veillera à ce que sa hotte soit pleine afin que tous les enfants repartent avec un beau cadeau.



Toute l'équipe de l'APE vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année 2021

Contacteur l'APE :

ape.estezargues@gmail.com

Facebook : apeestezargues

Bureau de l'APE

Fabien Willem, *Président* : 06.86.88.36.75
Marine Poitevin, *Secrétaire*
Cécile Vincent, *Trésorière*
Astrid Wörner, *Trésorière adjointe*

Société de chasse « La Diane »



La société de chasse vous informe de la législation en vigueur.

Extrait de l'arrêté relatif à l'ouverture et la fermeture de la chasse dans le Gard, saison 2020/2021.

Arrêté n° DDTM-SEF-2020-0068 :

Article 8 :

Rappel des règles générales de sécurité :

- Dans le cas de la chasse en battue, se conformer aux conditions fixées dans le schéma départemental de gestion cynégétique et le plan de gestion cynégétique approuvé et précisées dans le carnet de battue délivré par la fédération départementale des chasseurs. De plus, il est rappelé que « tout déplacement est interdit à partir du signal du début jusqu'à celui de la fin de la battue » et que « la pose de panneaux amovibles pour signaler la battue et leur enlèvement à l'issue de la battue est obligatoire ».

- Il est interdit de se placer en position de tir et d'utiliser une arme à feu sur l'emprise (chaussée, accotement, fossé) des routes et chemins publics ainsi que sur les voies ferrées, emprises et enclos dépendant des propriétaires ou exploitants des voies ferrées. La chasse reste autorisée sur les chemins ruraux qui appartiennent au domaine privé de la commune, du département ou de l'Etat, sauf interdiction spécifique.

- Est interdit, pour toute personne se trouvant à portée de fusil, le tir en direction :
 - des routes, chemins et voies ferrées,
 - des lignes de transport électrique et téléphonique et leurs supports,
 - des stades, lieux de réunions publiques en général,
 - des habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin, bâtiments et constructions dépendant des aéroports...).

- Est interdit le transport à bord d'un véhicule y compris les engins agricoles et les véhicules à deux roues, de toute arme de chasse non démontée ou non déchargée et placée hors étui,

- Est interdit, en action de chasse, y compris pour le rabat, l'emploi de tout engin automobile et de tout aéronef.

Reste autorisé le passage en limite d'une propriété privée comme on peut le faire à cheval, à vélo, à moto, etc...

Le tir peut donc s'effectuer dos à la propriété privée, chose qu'on évite de faire par respect.

Dans ce contexte difficile, n'oublions pas de nous respecter mutuellement.

Cordialement,

Le Président, Roulet Jean-Pierre / 0680560348

PS : Voici le message transmis par SMS aux chasseurs de la société :

Rappel : Le tir en **DIRECTION** des routes, maisons, écoles, stades, enclos, etc..... est strictement **INTERDIT**. Vous êtes priés de rester courtois et de ramasser vos cartouches. Le Président



Gym Tonique

Gym Tonique a pour objectif d'animer le village grâce à des activités sportives pour petits et grands.

Voici quelques nouvelles de l'association : Après le premier confinement, nous avons espoir que la nouvelle saison se déroule normalement. Nous avons proposé des tarifs plus avantageux aux adhérents de 2019-2020 afin de compenser les cours manqués. Un protocole sanitaire avait également été mis en œuvre.

Malheureusement, avec le nouveau confinement, nous avons dû arrêter les cours en présentiel, la santé de nos adhérents et de nos professeurs étant une priorité.

Toutefois, les cours ont majoritairement été poursuivis en visio : pilates, gym, stretching. Les cours de zumba n'ont pas pu être organisés à distance pour l'instant en raison de problèmes techniques. Nous remercions chaleureusement nos professeurs et intervenants d'avoir accepté de poursuivre les cours par Internet.

Merci à nos adhérents d'avoir gardé leur bonne humeur malgré ces conditions. Nous espérons de tout cœur pouvoir les accueillir prochainement en présentiel.

Nous avons hâte de vous retrouver !

En attendant nous vous souhaitons de Bonnes et Joyeuses Fêtes de fin d'année malgré tout.

Sportivement.

Le Bureau

Première manche du championnat de France d'Enduro

Les 10 et 11 avril 2021, nous aurons la chance d'accueillir les meilleurs enduristes français !

Au départ d'Aramon, les 400 pilotes s'affronteront pendant les deux jours sur près de 80 km de piste.



C'est un privilège car la toute première spéciale du championnat de France aura lieu dans le bois d'Estézargues, au niveau du télégraphe. Messieurs Jean-Pierre Roulet et David Rebeyrol ont d'ailleurs apporté leur aide pour définir les 3,5 km de tracé sur la commune. Une spéciale qui a été voulue très technique et spectaculaire selon Le Motoclub de Domazan, organisateur de la compétition.

Vous pourrez assister librement à l'évènement, une buvette et une animation seront prévues sur place.

Pour ceux qui souhaitent participer à l'organisation, le Motoclub de Domazan recherche des bénévoles et des commissaires de piste. Adressez-vous à Norbert Espérandieu, Président du Motoclub de Domazan: 06 08 34 00 21.





AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE FOURNES

La crise sanitaire majeure que nous vivons, nous a poussés à annuler notre tournée des calendriers.

En effet, afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, il nous est impossible de vous rencontrer physiquement cette année pour nos traditionnels échanges.

Nous avons donc décidé de mettre en place une cagnotte en ligne sur laquelle vous pourrez effectuer vos dons...en ligne.

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-sapeurs-pompiers-de-fournes/collectes/calendriers-2021>

Les calendriers seront prochainement déposés dans vos boîtes aux lettres avec une **enveloppe T** si vous souhaitez retourner vos dons par chèque.

Nous vous remercions pour votre soutien, chaque année. Et nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes ainsi que le meilleur pour 2021 ! Portez-vous bien !

Quel est le rôle de l'amicale des sapeurs-pompiers ?

- *Paiement des cotisations annuelles à l'union départementale pour les sapeurs-pompiers et leurs vétérans.*
- *Paiement de l'assurance « responsabilité civile association » pour tous les membres de l'amicale, femmes et enfants compris.*
- *Veiller aux intérêts moraux des sapeurs-pompiers en assurant la défense de leurs droits tant auprès des pouvoirs publics qu'en justice.*
- *Aides financières pour les sapeurs-pompiers et leurs familles en cas d'accident en service commandé.*
- *Dons vers d'autres associations à but non lucratif (TELETHON, ŒUVRE DES PUPILLES).*
- *Veiller au bien-être des sapeurs-pompiers en améliorant la vie en collectivité (climatisation) et de leurs familles (arbre de NOËL).*
- *Marquer les évènements du centre (naissance, mariage, enterrement).*
- *Subvenir aux frais des réceptions, concours, congrès et déplacements des sapeurs-pompiers.*
- *Investir dans les locaux (salle de réception, foyer, etc)*

Smictom Rhône Garrigues

Le SMICTOM Rhône-Garrigues souhaite pleinement contribuer aux objectifs nationaux et locaux de réduction de la production des déchets à la source. C'est pour cela que nous avons décidé que les calendriers de collecte 2021 ne seront plus distribués sous forme papier dans les boîtes aux lettres des habitants (30 000 calendriers/an).

Les jours et rythmes de collecte en porte à porte des ordures ménagères sont inchangés (bacs et sacs) en 2021 par rapport à l'année 2020.

Ces calendriers de collecte seront accessibles à partir du 18 Décembre 2020 en version numérique sur le site www.smictom-rhonegarrigues.fr ou en papier sur demande (envoi par courrier).

Les informations intercommunales

Installation du Conseil Communautaire

Après le 2ème tour des élections municipales du 28 juin 2020, la Communauté de Communes du Pont du Gard a pu se réunir le 9 juillet pour installer le nouveau Conseil Communautaire.

Vous pourrez, dans la double page suivante, découvrir les nouveaux élus communautaires et les membres du nouveau bureau.

Réduction des dépenses de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD

Suite à la fermeture de la centrale électrique d'Aramon et à la perte financière supportée par notre intercommunalité, celle-ci a envisagé des réductions de dépenses drastiques votées en fin d'année 2019 par le Conseil Communautaire. Le nouvel exécutif de la Communauté de Communes du Pont du Gard (CCPG) a validé ces réductions de dépenses et décidé de les appliquer.

Estézargues est directement touchée par deux domaines :

Les cours de musique à l'école

L'intercommunalité qui prenait en charge une animation musicale tous les 15 jours dans chaque classe a mis fin à cette pratique fin juin.

L'équipe pédagogique a confirmé la qualité des animations très appréciées des enfants et souhaitait les poursuivre.

Le Conseil Municipal financera la reconduction de ces interventions musicales pour l'année scolaire 2020/2021 (1 500 €).

Le balayage des rues

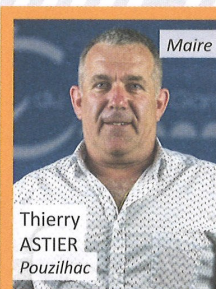
Le contrat se terminait en septembre 2020 et n'a pas été renouvelé par la Communauté de Communes.

Notre Conseil Municipal a choisi de ne pas assumer la charge financière du balayage des rues. Il sera fait appel à la société uniquement de façon ponctuelle en cas de reprise des événements festifs.

VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Christelle
ARMANDI
Montfrin



Thierry
ASTIER
Pouzilhac



Florence
BIOT
Montfrin



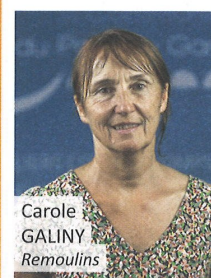
Laurent
BOUCARUT
Argilliers



Martine
ESCOFFIER
Aramon



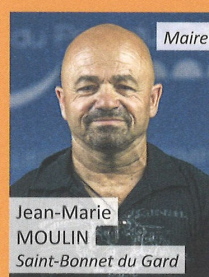
Fabrice
FOURNIER
Meynes



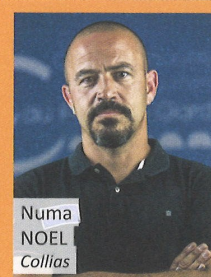
Carole
GALINY
Remoulins



Alexandra
MORAND
Meynes



Jean-Marie
MOULIN
Saint-Bonnet du Gard



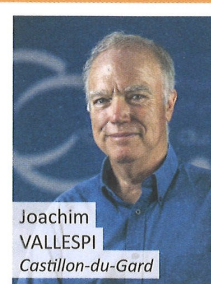
Numa
NOEL
Collas



Laurence
TRAPIER
Valliguières



Eric
TREMOULET
Montfrin



Joachim
VALLESPI
Castillon-du-Gard

Les membres du bureau

Pierre PRAT : Président

Olivier SAUZET : 1^{er} Vice-Président
Délégation : Finances et Fiscalité

Philippe MARCHESI : 2^e Vice-Président
Délégation : Aménagement du territoire et ruralité

Fabrice FOURNIER : 3^e Vice-Président
Délégation : Ressources Humaines

Elisabeth VIOLA : 4^e Vice-Président
Délégation : Economie et tourisme

Didier GILLES : 5^e Vice-Président
Délégation : Environnement collecte et valorisation des déchets ménagers

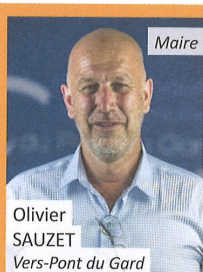
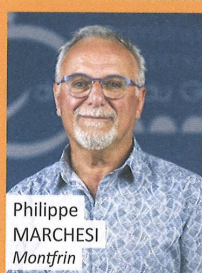
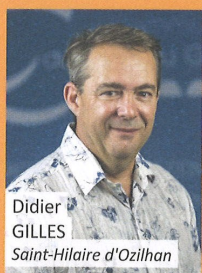
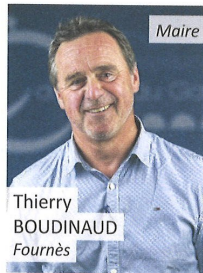
Numa NOEL : 6^e Vice-Président
Délégation : Sécurité et sureté

Jean-Jacques ROCHETTE : 7^e Vice-Président
Délégation : Culture Sport Tradition

Jean-Marie MOULIN : 8^e Vice-Président
Délégation : Communication Protocole

Laurence TRAPIER : 9^e Vice-Président
Délégation : Petite Enfance

Thierry ASTIER : 10^e Vice-Président
Délégation : Urbanisme Agriculture



Lettre d'hiver 2020



Mairie d'Estézargues

Tél : 04.66.57.07.80

Courriel :

estezargues.mairie@orange.fr

Site :

www.mairie-estezargues.fr

Tweeter:

@ESTEZARGUES

Horaires d'ouverture :

Le lundi :

Fermé au public le matin

14h00 – 18h30

Le mardi :

8h30 – 12h00

14h00 –

17h30

Le mercredi :

8h30 – 12h00

Fermé l'après-midi

Le jeudi :

8h30 – 12h00

Fermé l'après-midi

Le vendredi :

Fermé au public le matin

Permanence Urbanisme

Lundi 14h - 17h30

Judi 8h30 - 12h00

Vendredi 14h - 17h30

Permanences de Madame le Maire :

Le mardi de 10h à 12h

et le vendredi matin sur rendez-vous.

En cas d'urgence vous pouvez appeler
Madame Martine LAGUERIE, Maire,

06 09 81 34 77

ou Monsieur Didier CATUOGNO, 1er adjoint

06 15 65 74 28

ou Monsieur Elie GARCIA, 2ème adjoint

06 19 31 52 96

ou Monsieur David REBEYROL, 3ème adjoint

06 70 48 95 71



**Permanences de Monsieur Gérard BLANC
et Madame Muriel DHERBECOURT**

Conseillers Départementaux
du Canton de Redessan

La date de permanence est affichée en Mairie
quelques jours avant leur venue



ATTENTION !
Accueil du public
uniquement sur
rendez-vous
pendant
l'épidémie
de COVID 19

Directeur de publication

Martine LAGUERIE

Comité de Rédaction

Didier CATUOGNO

Catherine CROCITTI

Valérie GAUILLARD

David REBEYROL

Thierry TREBILLON

Cécile VERNET



Papier recyclé

Photographies

Ecole « Le Robinier »

APE Le Robinier

Régine Blanc

Moto Club de Domazan

Jean Laguérie

Didier Catugno

David Rebeyrol

Impressions en mairie : 300 exemplaires